

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-135 du 11 juin 2010 portant nomination d'experts auprès de la commission d'autorisation de mise sur le marché mentionnée à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique

NOR : SASM1030547S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60, et D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché mentionnée à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique auprès de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2010-28 du 9 février 2010 modifiée portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la commission d'autorisation de mise sur le marché à titre complémentaire de la liste d'experts arrêtée par la décision du 9 février 2010 susvisée :

M. AUJARD (Yannick).
M. BEDOS (Jean-Pierre).
M. BENSOUSSAN (Jean-Louis).
M. BREMONT (François).
M. BRUNEEL (Fabrice).
M. CHALUMEAU (Martin).
M. CHE (Didier).
M. GAVAZZI (Gaëtan).
Mme GERVOISE BOYER (Marie).
M. GUEZ (Charles-Henry).
Mme JARRAUD (Sophie).
M. KOSKAS (Marc).
M. LEPAPE (Alain).
M. PELCA (Dominique).
Mme POLARD (Élisabeth).
Mme RAYMOND (Josette).
M. SOULARY (Jean-Claude).
M. STAHL (Jean-Paul).
M. STRADY (Christophe).
M. WOLLNER (Alain).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 11 juin 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT